



## Union des Syndicats SUD du Groupe Safran

144 boulevard de la Villette, 75019 Paris

<http://www.sud-safran.com> - [contact@sud-safran.com](mailto:contact@sud-safran.com)

Union

Mardi 22 Juillet 2014

PROJET DE JOINT VENTURE AIRBUS-SAFRAN

# Compte Rendu Comité de groupe du 8 Juillet et du CCE du 17 Juillet

## CR du comité de groupe du 8 Juillet

### **Election du bureau**

Au Comité de groupe, il y a la CGT, la CFDT, la CGC, la CFTC, FO et SUD SAFRAN (2 représentants pour la première fois).

Les 3 syndicats les mieux représentés se sont répartis les 4 postes du bureau : secrétaire (CGT), secrétaire adjoint (CFDT), trésorier : (CGC), trésorier adjoint (CGT).

Il y a un roulement entre les 3 syndicats tous les 16 mois. SUD s'est abstenu au moment du vote.

### **Information sur l'organisation des activités spatiales**

Les élus avaient transmis au préalable de nombreuses questions sur ce projet.

C'est le directeur de la stratégie Safran qui a présenté le projet. Selon lui, l'aboutissement de la JV Programme Airbus-Safran pour la fin de l'année avec le nouveau projet industriel Ariane 6 est le seul moyen d'éviter la mort de l'activité spatiale européenne.

Sud a rappelé la procédure Safran 022 qui traite des fusions-acquisitions et qui décrit l'analyse qui doit être faite avant la présentation d'un projet de ce type.

Nous demandons que l'analyse de ce projet soit transmise aux élus. La direction n'a pas répondu.

Nous avons demandé ce que deviendrait le stratégique qui n'apparaît pas nominalement

dans l'étape 2 (avec l'ensemble Herakles). La direction n'a pas répondu.

**Les élus ont voté une expertise économique sur l'ensemble du processus de Joint Venture Airbus-Safran (50/50) et on demandé qu'un comité groupe exceptionnel sur ce sujet soit programmé à la rentrée.**

## CR du CCE extraordinaire du 17 Juillet

Le PDG justifie le début de la procédure d'information-consultation du CCE au nom de l'urgence.

Selon la direction il faut que la Joint Venture Programmes (50/50) soit faite avant la réunion ministérielle européenne du 2 décembre 2014 qui décide de l'avenir du spatial.

Cette JV Programmes (étape 1) est passée de 4-5 personnes à 410 personnes dont une quarantaine d'Herakles Le Haillan.

Le siège social serait aux Mureaux. Sera-t-il maintenu sur ce site pour l'étape 2 ? La direction n'a pas répondu.

En un mois les effectifs sont multipliés par 100 et la direction veut qu'on lui fasse confiance lorsqu'elle dit qu'il n'y aura que des détachements sans mobilité. Elle rajoute déjà...sauf volontariat.

La direction n'a pas voulu évoquer l'étape 2 au nom du fait que son contenu peut changer.

Les représentants SUD ne donneront pas d'avis sur cette étape du processus sans connaître le projet cible.

Nous avons redemandé l'analyse de la procédure Safran 022 qui traite des fusions-acquisitions.

L'Etat et l'APE (Agence des Participations de l'Etat) devraient donner leurs avis sur le projet courant Septembre par rapport à la conservation des intérêts stratégiques.

Selon la presse, Avio aurait une proposition concurrente.

L'argument du PDG est la concurrence avec SpaceX (nouveau concurrent américain à bas coût).

Selon la direction, modifier le projet industriel ne suffit pas pour être compétitif.

M. Schleicher veut aussi y rajouter des modifications organisationnelles qui sont « *l'élimination des interfaces entre Airbus et Safran* ».

Les représentants SUD ont rappelé au PDG que les interfaces étaient des humains.

La direction de Safran s'aligne sur les directives du PDG d'Airbus qui annonçait l'an dernier plus d'un millier de suppressions d'emplois dans la branche défense-espace. Il ne voulait pas valider de projets réalisant moins de 10 % de marge.

Si le périmètre de la JV cible présenté lors du CCE du 17 juin est confirmé, nous n'arrivons pas au même chiffre de salariés (8500 aujourd'hui selon la CGT, 6000 à 6500 selon la direction).

Que deviendrait les 2000 à 2500 salariés manquants ?

Selon la direction, le CHSCT du Haillan serait seul concerné par l'étape 1.

Les élus n'ont eu que quelques réponses concernant plus de 80 questions envoyées à la direction avant la réunion.

L'ensemble des élus ont voté une expertise économique sur l'ensemble du processus de ce projet.

Malgré toutes les incertitudes sur le contenu final de ce projet, la direction maintient son calendrier :

- 2<sup>ème</sup> réunion d'info du CCE, 17 septembre
- Réunions entre septembre et octobre si nécessaire
- Consultation du CCE le 17 octobre.

Les directions d'Airbus et de Safran essaient de passer leur projet en force.

Elles profitent des économies budgétaires européennes pour privatiser encore plus le spatial.

Que deviendront le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) et Arianespace ?

Que deviendront le spatial et la dissuasion stratégique si ce projet ne gagne pas la bataille commerciale ?

Que deviendront les salariés de la JV étape 1 et 2 ?

Quel statut et contrat de travail? Qui négociera leur socle social ?

Quelque soit le projet final des deux directions, la cible qu'elles semblent toujours maintenir : **c'est éliminer le plus d'« interfaces humaines » pour avoir leur marge.**

La fusion qui a donné Herakles n'est pas encore finie et la direction veut en faire une autre.

Les salariés ne doivent pas être des objets que l'on change de place et de statut au gré des différents projets.

**Quelque soit le projet, Sud fera le maximum pour défendre les salariés. .**

Sud Safran / Saint Médard 05 57 20 79 00 sud.snpe@snpe-syndicat.fr	Sud Safran / Le Bouchet CRB 01 64 99 10 01 sud.sme.crb@numericable.fr	Sud Safran / Le Haillan 05 57 20 86 14 syndicat@sudmetaux33.com
--	---	---